



**Direction générale de l'enseignement et de la recherche**  
**Service de l'enseignement technique**  
**Sous-direction des politiques de formation et d'éducation**  
**Bureau des Diplômes de l'Enseignement Technique**  
**78 rue de Varenne**  
**75349 PARIS 07 SP**  
**0149554955**

**Note de service**  
**DGER/SDPFE/2021-183**  
**10/03/2021**

**Date de mise en application :** Immédiate  
**Diffusion :** Tout public

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**  
**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**  
**Nombre d'annexes :** 4

**Objet :** adaptations des épreuves E6 des spécialités du baccalauréat professionnel du ministère de l'agriculture, et des épreuves E7 des brevets de techniciens supérieurs agricoles, pour la session 2021, suite à la crise sanitaire.

#### **Destinataires d'exécution**

Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des DOM  
Hauts Commissariats de la République des COM  
Etablissements d'enseignement agricole publics et privés

**Résumé :**

La présente note de service a pour objet de fixer les adaptations des épreuves E6 des spécialités du baccalauréat professionnel délivrées par le ministère en charge de l'agriculture, et des épreuves E7 des options du brevet de technicien supérieur agricole, pour la session 2021, afin de tenir compte des difficultés rencontrées par les candidats au cours de l'année 2020-2021 pour réaliser des périodes de formation en milieu professionnel, suite à la crise sanitaire.

## 1 – Adaptation de l'épreuve E6 des spécialités du baccalauréat professionnel délivrées par le ministère de l'agriculture pour la session 2021:

Si les capacités visées par l'épreuve restent celles prévues dans le référentiel de certification, des aménagements des épreuves E6 s'appuyant sur les périodes de de formation en milieu professionnel pour les différentes spécialités du baccalauréat professionnel, sont proposés dans le tableau ci-dessous pour tenir compte de cette éventuelle diminution du temps passé en entreprise. Ces aménagements, qui portent essentiellement sur les supports de l'épreuve, peuvent être d'ordre quantitatif (réduction du nombre de situations professionnelles vécues (SPV), nombre de pages, ...) ou qualitatif (type d'entreprise support de stage, composition du dossier, attendus, ...). Ils concernent tous les candidats aux examens, qu'ils soient scolarisés ou non.

**Ces aménagements exceptionnels pour la session 2021 s'appliquent par dérogation aux notes de service cadrant l'évaluation en vigueur pour chacune des spécialités**

**En dehors des points de modifications évoqués ci-dessous, les contenus des notes de service relatives au cadrage des épreuves de chaque spécialité du baccalauréat professionnel restent la référence pour la session 2021.**

Spécialités	Capacités visées et libellés	Propositions d'aménagements
<b>Agroéquipements</b>	<p><b>C6</b> « <i>Situer l'entreprise dans son environnement socio-professionnel</i> »</p> <p><b>C7</b> « <i>Communiquer en situation professionnelle</i> »</p>	<p><b>Modification de la production du candidat :</b> Le document écrit obligatoire comporte 15 pages au maximum</p> <p><b>Modification du déroulé de l'épreuve :</b> La durée de la présentation est de <b>5 min</b> maximum. La durée de l'entretien avec le jury est ramenée à <b>15 min.</b></p> <p><b>Modification des entreprises de période de formation en milieu professionnel :</b> Toutes les entreprises utilisatrices d'agroéquipements et toutes les entreprises de vente et réparations d'agroéquipements</p>
<b>Aménagement paysager</b>	<p><b>C6 :</b> « <i>Assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager</i> »</p>	<p>Le quatrième attendu de l'épreuve est modifié comme suit : « <i>Identifier un point fort ou un point faible de la conduite de chantier selon une dimension du développement durable au choix du candidat</i> ».</p> <p>En conséquence le dernier critère de la grille d'évaluation portant sur la CP6-1 et CP6-2 est modifié comme suit : « <i>Identification d'un point fort ou d'un point faible de la conduite de</i></p>

		<p><i>chantier selon une dimension du développement durable au choix du candidat ».</i></p>
<p><b>CGEA</b></p> <p><b>Conduite et gestion de l'entreprise agricole</b></p>	<p><b>C6 « Piloter une entreprise agricole »</b></p>	<p><b>Modification des productions du candidat et attendus de l'épreuve, point fort/point faible :</b>  Dans son dossier le candidat choisit et développe <b>1 point fort ou faible</b> du fonctionnement de l'entreprise en prenant soin d'évoquer au moins 2 des 3 dimensions de la durabilité</p> <p><b>Modification du déroulé de l'épreuve :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la durée de la soutenance est portée à <b>20 min</b> maximum</li> <li>• l'entretien avec le jury est ramené à <b>15 min</b></li> </ul> <p>La présentation de pistes d'évolution se fait en lien avec <b>le point fort ou faible choisi.</b></p> <p><b>Modification de la grille d'évaluation :</b>  Le barème évolue pour les 2 premiers critères :</p> <p>Critère « mise en évidence de la cohérence du système étudié » : <b>8 points</b>  Critère « pertinence de l'évaluation du fonctionnement » : <b>6 points</b></p>
<p><b>CGEH</b></p> <p><b>Conduite et gestion de l'entreprise hippique</b></p>	<p><b>C6 « Elaborer un diagnostic global de l'entreprise hippique dans un contexte de durabilité »</b>  <b>C7 « Communiquer en situation professionnelle »</b></p>	<p>Le document produit concerne l'élaboration d'un diagnostic global de l'entreprise dans un contexte de durabilité et la communication dans l'entreprise.</p> <p>Dans un souci d'allègement de l'épreuve le jury est invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer chacune des capacités intermédiaires pour le moins de façon intégrative, et non systématiquement à l'écrit et à l'oral. La note de service précise en effet une évaluation de chacune des sous capacités à l'écrit et à l'oral. Concrètement, des éléments qui ne seraient pas observés à l'écrit (ex « identification des outils et moyens de communication dans l'entreprise ») pourront être explorés à l'oral sans exigence particulière d'approfondissement dans la phase d'échange entre le jury et le candidat.</li> <li>• Être bienveillant dans la mobilisation des critères concernant le niveau d'approfondissement et de complétude de l'analyse, notamment pour tenir compte de la difficulté de certains candidats pour recueillir les informations.</li> </ul> <p>Ex. :</p> <p>Atouts et contraintes de l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> s'appuyer sur quelques atouts et contraintes seulement,</li> </ul> <p>Les trois dimensions du développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> explorer à l'oral deux des trois dimensions,</li> </ul> <p>Organismes professionnels :</p>

		<input type="checkbox"/> échanger sur les principaux uniquement, etc.
<b>CGESCF</b>  <b>Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin</b>	<b>C6</b> « <i>Elaborer un diagnostic global de l'entreprise dans un contexte de durabilité</i> » <b>C7</b> « <i>Communiquer en situation professionnelle</i> »	<p>Le document produit concerne l'élaboration d'un diagnostic global de l'entreprise dans un contexte de durabilité, et la communication dans l'entreprise.</p> <p>Dans un souci d'allègement de l'épreuve le jury est invité à</p> <p>✍ Évaluer chacune des capacités intermédiaires pour le moins de façon intégrative et non systématiquement à l'écrit et à l'oral. La note de service précise en effet une évaluation de chacune des sous capacités à l'écrit et à l'oral. Concrètement, des éléments qui ne seraient pas observés à l'écrit (ex « identification des outils et moyens de communication dans l'entreprise ») pourront être explorés à l'oral sans exigence particulière d'approfondissement dans la phase d'échange entre le jury et le candidat.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être bienveillant dans la mobilisation des critères concernant le niveau d'approfondissement et de complétude de l'analyse. Ex. : Atouts et contraintes de l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> s'appuyer sur quelques atouts et contraintes seulement,</li> </ul> Les trois dimensions du développement durable : <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> explorer à l'oral deux des trois dimensions,</li> </ul> Organismes professionnels : <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> échanger sur les principaux uniquement, etc.</li> </ul> </li> </ul>
<b>CGEVV</b>  <b>Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole</b>	<b>C6</b> « <i>piloter une entreprise vitivinicole</i> »	<p><b>Modification des productions du candidat et attendus de l'épreuve / point fort-point faible :</b>  Dans son dossier le candidat choisit et développe <b>1 point fort ou faible</b> du fonctionnement de l'entreprise en prenant soin d'évoquer au moins 2 des 3 dimensions de la durabilité.</p> <p><b>Modification du déroulé de l'épreuve :</b>  La durée de la soutenance est portée à <b>20 min</b> maximum.  L'entretien avec le jury est ramené à <b>15 min</b>.  La présentation de pistes d'évolution se fait en lien avec <b>le point fort ou faible choisi</b>.</p> <p><b>Modification de la grille d'évaluation :</b>  Le barème évolue pour les 2 premiers critères :  :  Critère « mise en évidence de la cohérence du système étudié » : <b>8 points</b></p>

		<p>Critère « pertinence de l'évaluation du fonctionnement » : <b>6 points</b></p>
<p><b>CPH</b></p> <p><b>Conduite de productions horticoles</b></p>	<p><b>C6</b> « Organiser le travail du chantier horticole »</p>	<p>Production du candidat : <b>2 fiches SPV</b> au lieu de trois prévues dans la note de service</p> <p><b>Modification des productions du candidat et attendus de l'épreuve / point fort-point faible :</b>  Dans son dossier le candidat choisit et développe <b>1 point</b> fort ou faible de l'organisation du chantier en prenant soin d'évoquer au moins 2 des 3 dimensions de la durabilité.</p> <p><b>Modification du déroulé de l'épreuve :</b>  La durée de la soutenance est portée à <b>20 mn maximum</b>  Présentation par le candidat d'une fiche SPV choisie par le jury <b>maintenue à 10 mn</b>  <b>L'entretien avec le jury est ramené à 10 mn</b>  La présentation d'une piste d'évolution se fait en lien avec le point fort ou faible choisi.</p> <p><b>Modification de la grille d'évaluation :</b>  Le barème évolue pour les 3 critères :  Critère « Mise en évidence des liens entre l'organisation du chantier et le fonctionnement global de l'entreprise » : <b>6 points</b>  Critère « Description et analyse de l'organisation du chantier en lien avec différentes dimensions de la durabilité et les objectifs du chantier » : <b>10 points</b>  Critère « Identification de points forts et/ou faibles de l'organisation du chantier et présentation d'une piste d'évolution dans une perspective de durabilité » : <b>4 points</b>  Pour ce 3<sup>ème</sup> critère, on prendra en compte le fait <b>qu'un seul point fort ou faible</b> est demandé au candidat.</p>
<p><b>Forêt</b></p>	<p><b>C6</b> <i>Situer l'organisation dans son environnement socio-professionnel</i> »  <b>C7</b> « Communiquer en situation professionnelle »  <b>C8</b> « Analyser les conditions de mise en œuvre d'un chantier forestier »</p>	<p>Les élèves peuvent sortir des seules entreprises forestières pour découvrir d'autres conditions de mise en œuvre de chantier forestier (y compris dans le cadre de boisements linéaires, boisements agroforestiers, urbains et péri-urbains) et donc répondre aux objectifs de la formation. Les chefs des centres d'examens seront informés qu'il convient de ne pas pénaliser le choix du terrain de stage mais de vérifier l'atteinte des 3 capacités.</p>
<p><b>GMNF</b></p> <p><b>Gestion des milieux naturels et de la faune</b></p>	<p><b>C6</b> « Analyser les conditions de mise en œuvre d'une action de génie écologique »  <b>C7</b> « Communiquer en situation professionnelle »</p>	<p>Les élèves peuvent sortir des seules entreprises de génie écologique pour découvrir d'autres conditions de mise en œuvre d'actions de génie écologique intégrant accueil et sensibilisation, et action de gestion de la faune, ainsi que des interventions sur des espaces fonctionnels à des fins de restauration écologique qui répondent aux objectifs de la</p>

		formation. Les chefs des centres d'examens seront informés qu'il convient de ne pas pénaliser le choix du terrain de stage mais de vérifier l'atteinte des 2 capacités.
<b>LCQ</b> <b>Laboratoire</b> <b>Contrôle Qualité</b>	<b>C5</b> « <i>Situer l'activité des laboratoires dans leur contexte professionnel</i> » <b>C6</b> « <i>Communiquer en situation professionnelle</i> » <b>C7</b> « <i>Contribuer à la gestion et au fonctionnement du laboratoire dans le respect des procédures et des règles en matière de santé, de sécurité au travail et d'environnement</i> »	Une des 3 situations professionnelles vécues peut s'appuyer sur des travaux pratiques réalisés dans les laboratoires de l'établissement. Les chefs des centres d'examens seront informés qu'il convient de ne pas pénaliser le choix des laboratoires supports de situations professionnelles vécues mais de vérifier l'atteinte des 3 capacités. La grille nationale d'évaluation de l'épreuve E6 demeure inchangée.
<b>Productions aquacoles</b>	<b>C6</b> « <i>Elaborer un diagnostic global de l'entreprise aquacole dans un contexte de durabilité</i> » <b>C7</b> « <i>Communiquer en situation professionnelle</i> »	Le document produit concerne l'élaboration d'un diagnostic global de l'entreprise dans un contexte de durabilité et la communication dans l'entreprise.  Dans un souci d'allègement de l'épreuve sur un plan qualitatif, le jury est invité à  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer chacune des capacités intermédiaires pour le moins de façon intégrative et non systématiquement à l'écrit et à l'oral. La note de service précise, en effet, une évaluation de chacune des sous capacités à l'écrit et à l'oral. Concrètement, des éléments qui ne seraient pas observés à l'écrit (ex « identification des outils et moyens de communication dans l'entreprise ») pourront être explorés à l'oral sans exigence particulière d'approfondissement dans la phase d'échange entre le jury et le candidat.</li> <li>• Être bienveillant dans la mobilisation des critères concernant le niveau d'approfondissement et de complétude de l'analyse. Ex. : Atouts et contraintes de l'environnement <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> s'appuyer sur quelques atouts et contraintes seulement,</li> </ul> Les trois dimensions du développement durable <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> explorer à l'oral deux des trois dimensions,</li> </ul> Organismes professionnels <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> échanger sur les principaux uniquement,</li> </ul> etc.</li> </ul>
<b>SAPAT</b> <b>Services aux personnes et aux territoires</b>	<b>C6</b> « <i>Caractériser le contexte socio-professionnel et territorial des activités de service</i> » <b>C8</b> « <i>Organiser le travail d'une équipe dans le cadre d'une activité de service</i> »	Les élèves peuvent sortir des structures sanitaires et sociales pour découvrir d'autres organismes qui répondent aux besoins des usagers en milieu rural ou péri-urbain, et donc aux objectifs de la formation. Les chefs des centres d'examens seront informés qu'il convient de ne pas pénaliser le

		choix du terrain de stage mais de vérifier l'atteinte des 2 capacités.
<b>Technicien conseil vente</b>  <b>TCV Alimentation</b>	<b>C6</b> « <i>Situer l'entreprise dans son environnement socio-professionnel</i> » <b>C7</b> « <i>Communiquer en situation professionnelle</i> » <b>C8</b> « <i>Organiser son travail en fonction de la politique commerciale de l'entreprise</i> »	Le dossier écrit présente une entreprise qui a accueilli le candidat et <b>deux</b> au lieu de trois, situations professionnelles à dominante commerciale vécues dont au moins une au cours de ce même stage ou lors d'autres séquences en milieu professionnel.
<b>Technicien conseil vente</b>  <b>TCV Animalerie</b>	<b>C6</b> « <i>Situer l'entreprise dans son environnement socio-professionnel</i> » <b>C7</b> « <i>Communiquer en situation professionnelle</i> » <b>C8</b> « <i>Organiser son travail en fonction de la politique commerciale de l'entreprise</i> »	Le dossier écrit présente une entreprise qui a accueilli le candidat et <b>deux</b> au lieu de trois, situations professionnelles à dominante commerciale vécues dont au moins une au cours de ce même stage ou lors d'autres séquences en milieu professionnel.
<b>Technicien conseil vente</b>  <b>TCV Produits de jardin</b>	<b>C6</b> « <i>Situer l'entreprise dans son environnement socio-professionnel</i> » <b>C7</b> « <i>Communiquer en situation professionnelle</i> » <b>C8</b> « <i>Organiser son travail en fonction de la politique commerciale de l'entreprise</i> »	Le dossier écrit présente une entreprise qui a accueilli le candidat et <b>deux</b> au lieu de trois, situations professionnelles à dominante commerciale vécues dont au moins une au cours de ce même stage ou lors d'autres séquences en milieu professionnel.
<b>TEA</b>  <b>Technicien en expérimentation animale</b>	<b>C6</b> « <i>Situer son activité dans son environnement socio-professionnel</i> » <b>C7</b> « <i>Communiquer en situation professionnelle</i> » <b>C8</b> « <i>Assurer la gestion et le fonctionnement de l'unité animale dans le respect de la réglementation et du bien-être animal</i> »	<p>Le document produit concerne l'élaboration d'un diagnostic global de l'entreprise dans un contexte de durabilité et la communication dans l'entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans un souci d'allègement de l'épreuve le jury est invité à : Évaluer chacune des capacités intermédiaires pour le moins de façon intégrative et non systématiquement à l'écrit et à l'oral. La note de service précise en effet une évaluation de chacune des sous capacités à l'écrit et à l'oral. Concrètement, des éléments qui ne seraient pas observés à l'écrit (ex « identification des outils et moyens de communication dans l'entreprise ») pourront être explorés à l'oral sans exigence particulière d'approfondissement dans la phase d'échange entre le jury et le candidat.</li> <li>• Être bienveillant dans la mobilisation des critères concernant le niveau d'approfondissement et de complétude de l'analyse. Ex. : Atouts et contraintes de l'environnement :  <input type="checkbox"/> s'appuyer sur quelques atouts et contraintes seulement,  Les trois dimensions du développement durable :</li> </ul>

		<input type="checkbox"/> explorer à l'oral deux des trois dimensions, Organismes professionnels : <input type="checkbox"/> échanger sur les principaux uniquement, etc.
--	--	---

## 2 – Adaptation de l'épreuve E7 des options du brevet de technicien supérieur agricole pour la session 2021:

Si les capacités visées par l'épreuve restent celles prévues dans le référentiel de certification, des aménagements des épreuves E7 s'appuyant sur les périodes de stage, pour les différents BTSA, sont proposés dans le tableau ci-dessous, pour tenir compte de cette éventuelle diminution du temps passé en entreprise.

Ces aménagements, qui portent essentiellement sur les supports de l'épreuve, peuvent être d'ordre quantitatif (réduction du nombre de situations professionnelles vécues - SPV, nombre de pages, ...) ou qualitatif (composition du dossier, attendus, ...).

Pour certaines options de BTSA, le tableau ci-dessous propose des aménagements pour les parties de l'épreuve ponctuelle terminale E7 s'appuyant sur des visites de terrain ou sur des travaux pratiques, afin de tenir compte des difficultés rencontrées par les équipes pour réaliser la totalité des activités prévues par les référentiels.

Des aménagements des grilles d'évaluation sont également proposés pour les BTSA Génie des Equipements Agricoles - GDEA, Gestion et Maîtrise de l'Eau - GEMEAU, Gestion Forestière - GF et Gestion et Protection de la Nature - GPN.

**Ces aménagements exceptionnels pour la session 2021 s'appliquent par dérogation aux notes de service en vigueur pour chacune des options.**

**En dehors des points de modifications évoquées ci-dessous, les contenus des notes de service relatives aux épreuves de chaque BTSA restent la référence pour la session 2021.**

### EPREUVE E7 BTSA

#### AMENAGEMENTS DES EPREUVES S'APPUYANT SUR LES STAGES

Spécialité de BTSA	Modalités prévues dans les notes de cadrage d'évaluation		Aménagements Proposés
	E7.1	E7.2	
<b>ACSE</b>  <b>Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole</b>	<b>Dossier (obligatoire) + question préparée + oral</b> – dossier de 40 pages maxi hors annexe. Oral :50 min : 25 min soutenance (présentation du projet et entretien) et 25 min	<b>Oral (à partir d'un « dossier » sur 2 SPV)</b> – 8 pages maxi avec présentation de 2 SPV – 25 min : 20min sur une + 5 min sur l'autre	Aucun aménagement nécessaire, les examinateurs devront cependant faire preuve de bienveillance en s'appuyant sur la fiche décrivant les périodes de stages en milieu professionnel réalisées ou non.

	traitement d'une question (+ 1 h prépa)		
<b>ANABIOTEC</b>  <b>Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques</b>	<b>Ecrit</b>	<b>Dossier + oral</b> dossier avec : une étude sur une démarche professionnelle de 15 à 20 pages Projet expérimental de 10 pages + Fiche d'appréciation du maître de stage selon modèle national – Oral : 45 min : 15 min présentation et 30 min entretien	<b>Un dossier à caractère professionnel évalué dans sa globalité (20 à 25 pages annexes comprises) présentant une SPV (vécue lors d'une période de stage en milieu professionnel) et une partie relative au projet expérimental, les deux parties</b> permettant l'évaluation de l'ensemble des capacités C10.2, C10.3, C10.4, C10.5.  <b>Ce dossier comporte :</b> - une étude réalisée en entreprise et son analyse critique (analyse de la démarche et des résultats, propositions d'améliorations) - ou, si la conduite d'une étude n'a pu avoir lieu, l'analyse critique d'une activité représentative de l'entreprise <b>et</b> - un document synthétique écrit, présentant l'analyse critique de la planification/organisation d'un projet expérimental.  <i>Si le stage support de la SPV ne permet pas l'évaluation des capacités requises, celles-ci seront évaluées au travers du projet expérimental.</i> <i>Si le projet expérimental n'a pu être mis en œuvre, les capacités C10.3 et C10.4 seront évaluées au travers de l'étude portant sur la SPV.</i>
<b>AP</b>  <b>Aménagements paysagers</b>	<b>Dossier (obligatoire)</b> rapport 10 pages maxi + 5 pages annexes + 3 fiches SPV de 2 pages maxi <b>Oral</b> : 45 min : 10 min présentation 1 SPV + 35 min entretien	<b>Ecrit</b>	Le nombre de fiches SPV peut être de <b>2 ou 3</b> . Pour les fiches SPV : - une expérience vécue en télétravail est recevable ; - une expérience technique de terrain n'est pas exigible ; - la référence au stage principal n'est pas exigible.
<b>APV</b>  <b>Agronomie Productions Végétales</b>	<b>Dossier (obligatoire) + oral</b> – dossier : rapport de 20 pages maxi + 2 fiches SPV de 1 à 2 pages <b>Oral</b> : 45 min : 10 min de présentation + 25 min d'entretien +	<b>Ecrit + oral</b>	<b>E7.1</b> : Aucun aménagement nécessaire, les examinateurs devront cependant faire preuve de bienveillance en s'appuyant sur la fiche décrivant les périodes de stages en milieu professionnel réalisées ou non.  <b>E 7.2</b> : possibilité de réduire le nombre de cultures différentes supports de cette épreuve de 4 à 3.

	10 min sur 1 SPV –		
<b>AQUA</b> <b>Aquaculture</b>	<b>Oral avec visite</b>	<b>Oral appuyé sur dossier (obligatoire)</b> – dossier : rapport de 20 pages hors annexes et résumé 1 page (étude sur problématique issue du ou des stages de 8 semaines au moins en entreprise aquacole) + 3 fiches SPV de 2 p maxi Oral : 45 min : 10 min présentation rapport + 25 min entretien + 10 mn discussion sur 1 des 3 SPV	<b>E 7-1</b> <u>Première étape :</u> Si la visite d'une entreprise est impossible ou difficile à mettre en place, cette partie de l'épreuve peut se faire à partir d'un dossier plus étoffé que celui utilisé actuellement fournissant les informations qui auraient été observées sur site : plans, photos, etc. et à partir d'un entretien avec le professionnel se déroulant dans le centre d'épreuves. <u>Deuxième étape :</u> Pas de modification  <b>E 7-2 :</b> Aucun aménagement nécessaire, les examinateurs devront cependant faire preuve de bienveillance en s'appuyant sur la fiche décrivant les périodes de stage en milieu professionnel réalisées ou non.
<b>DARC</b> <b>Développement de l'agriculture des régions chaudes</b>	<b>Dossier (obligatoire) + question préparée + oral</b> – dossier de 40 pages maxi hors annexe. Oral : 50 min : 25 min soutenance (présentation du projet et entretien) et 25 min traitement d'une question (+ 1 h prépa)	<b>Oral (à partir d'un « dossier » sur 2 SPV)</b> – 8 pages maxi avec présentation de 2 SPV – 25 min : 20min sur une + 5 min sur l'autre	Aucun aménagement nécessaire, les examinateurs devront cependant faire preuve de bienveillance en s'appuyant sur la fiche décrivant les périodes de stages en milieu professionnel réalisées ou non.
<b>DATR</b> <b>Développement, animation des territoires ruraux</b>	<b>Ecrit</b>	<b>Note de synthèse (obligatoire) + oral</b> – 45 min maxi : 15 min de présentation + 30min d'entretien – note de synthèse synthétique obligatoire de 5 pages maxi avec 2 SPV dont 1 au moins en rapport avec le stage principal –	Une seule SPV est exigée, en relation avec la mission principale du stage en milieu professionnel principal et permettant d'évaluer les 3 capacités intermédiaires visées. Si l'action n'a pas pu être conduite, ou seulement de façon incomplète, du fait de la crise sanitaire et de ses conséquences, le candidat n'est pas pénalisé. Dans cette hypothèse, le barème affecté à la capacité C10.3 « interagir en situation professionnelle » reste inchangé. Le barème affecté à la capacité C10.2 « prendre des responsabilités et des initiatives dans le cadre de situations professionnelles » peut être diminué de 1 à 3 points. Les points sont reportés sur la capacité

			C10.1 « s'intégrer dans une structure et en analyser le fonctionnement ». Les critères d'évaluation de la capacité C10.2 sont adaptés. Possibilité d'ouvrir aux périodes en entreprise en dehors des semaines de stage.
<b>GDEA</b> <b>Génie des équipements agricoles</b>	<b>Rapport (obligatoire)</b> 15 à 20 pages hors annexes à partir du stage principal en milieu professionnel <b>oral</b> – 40 min : 10min de présentation + 30min d'entretien	<b>Ecrit + E7.3 : Oral LV</b>	Le dossier du candidat est constitué d'un rapport de 20 pages maximum (suppression du minimum de 15 pages) Grille spécifique 2021 ( <b>Annexe 1</b> )
<b>GEMEAU</b> <b>Gestion et maîtrise de l'eau</b>	<b>Dossier :</b> rapport de 15 pages maxi sur le stage en milieu professionnel en relation avec une SPV + portfolio avec 3 fiches de SPV (2 pages max par fiche) – <b>Oral</b> : 30 min : 10 min de présentation + 20 min d'entretien	<b>Ecrit</b>	Réduction à 2 fiches de SPV dans le portfolio sans exigence concernant la diversité des domaines d'activités professionnelles de la formation BTSA GEMEAU, (2 p max par fiche) Dans le cas d'une période de stage en milieu professionnel inférieure à 5 semaines, le rapport de 15 pages maxi peut être élaboré sur un sujet portant sur un des domaines d'activités professionnelles de la formation BTSA GEMEAU et permettant d'évaluer les capacités de la grille spécifique à la session 2021. Grille spécifique 2021 ( <b>Annexe 2</b> )
<b>GF</b> <b>Gestion forestière</b>	<b>Dossier (obligatoire)</b> 20 pages hors annexes sur stage principal (centré sur étude d'une commande pro) <b>Oral</b> : 40 min : 10 min de soutenance + 30 min d'entretien	<b>Pratique + écrit</b>	E7-1 : Adopter la grille spécifique de la session 2021 ( <b>Annexe 3</b> )
<b>GPN</b> <b>Gestion et protection de la nature</b>	<b>Dossier (obligatoire) :</b> rapport synthétique de 10 pages sur stage + portfolio de 10	<b>Ecrit</b>	E7-1 : réduire le nombre de SPV à 2 au lieu de 3 dans le portfolio. Adopter la grille spécifique de la session 2021 ( <b>Annexe 4</b> )

	pages sur 3 SPV (3p maxi/SPV) – <b>Oral</b> : 40 min : 10 min de présentation + 30 min d'entretien		
<b>PA</b> <b>Productions animales</b>	<b>Ecrit</b>	<b>Dossier</b> : rapport de 20 à 30 pages maxi annexes et résumé 1 page non compris (étude à dominante technique en rapport avec stage de 8 s mini) + 3 SPV (fiche de 2 pages maxi/SPV) – <b>Oral</b> : 10 min de présentation + 35 min d'entretien dont 25 min maxi sur rapport et 10 min maxi sur 1 SPV	Aucun aménagement nécessaire, les examinateurs devront cependant faire preuve de bienveillance en s'appuyant sur la fiche décrivant les périodes de stages en milieu professionnel réalisées ou non.
<b>PH</b> <b>Production horticole</b>	<b>Dossier</b> : à caractère technique de 15 à 20 pages complété par une note de synthèse <b>Oral</b> : soutenance de 30 min : 10 min de présentation + 20 min d'entretien	<b>Oral (avec « dossier » obligatoire)</b> – 3 fiches synthétiques de 1 à 2 p/SPV – 5 à 10 min présentation + 20 min maxi d'entretien –	<b>E 7.1 : dossier + oral doc à caractère technique de 15 à 20 pages</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude à caractère technique relative à une problématique dans le cadre d'une situation professionnelle vécue et contextualisée dont les fondements reposent sur un diagnostic issu d'une approche globale.</li> <li>- ou, si l'étude n'a pu avoir lieu dans le cadre d'une situation professionnelle vécue, l'analyse critique d'une problématique représentative de l'entreprise support de stage</li> </ul> <b>E 7.2 : oral sur la base de 2 fiches SPV au lieu de 3</b>
<b>STA</b> <b>Sciences et technologies des aliments</b>	<b>Pratique</b>	<b>Dossier</b> : à partir de 3 SPV : 1 étude de 15 à 20 p maxi avec annexes + 2 fiches SPV de 1 à 2 pages <b>Oral</b> : 45 min : 15 min de présentation du dossier et 30 min d'entretien –	<b>E7.1</b> : L'établissement centre d'examen propose <b>8</b> sujets (au lieu de <b>10</b> ) portant sur la réalisation d'une fabrication liée à la spécialité.  <b>E7.2 : Deux SPV (au lieu de 3)</b> permettant l'évaluation de l'ensemble des capacités C10.2, C10.3, C10.4, C10.5: <ul style="list-style-type: none"> <li>- un document synthétique écrit (15 à 20 pages, annexes comprises), à caractère professionnel, présentant :</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- une étude réalisée en entreprise et son analyse critique (analyse de la démarche et des résultats, propositions d'améliorations)</li> <li>- ou, si la conduite d'une étude n'a pu avoir lieu, l'analyse critique d'une activité représentative de l'entreprise.</li> </ul> <p>- une fiche portant sur une autre SPV de 1 à 2 pages</p>
<b>TC</b> <b>Technico-commercial</b>	<b>Pratique + oral</b>	<b>Oral (avec « dossier » sur 2 SPV)</b> – présentation et analyse de 2 SPV dont fiche de synthèse normalisée de 2 pages par SPV – soutenance orale de 40 min : 10 min de présentation + 30 min d'entretien	Deux SPV présentées chacune dans une fiche normalisée, permettant d'évaluer les 2 capacités intermédiaires : 10.1. « Entrer en relation avec les professionnels du champ professionnel ». 10.3. « Analyser des situations professionnelles significatives vécues ». Une situation seulement observée et non vécue est acceptée si le candidat montre qu'il en fait une analyse pertinente. Les situations vécues ou observées peuvent l'avoir été dans des cadres autres qu'en stage (emplois d'été...).
<b>VO</b> <b>Viticulture-œnologie</b>	<b>Dossier</b> : 15 à 20 pages maxi avec annexes et note de synthèse (étude en rapport avec stage de 8 s mini organisation du secteur vitivinicole) – <b>Oral</b> : 10 min de présentation + 20 min d'entretien	<b>Oral</b> – 3 SPV (1 au moins à dominante viticole et 1 au moins à dominante vinicole ; 1 à 2 pages par SPV) – 30 min : 5 min de présentation d'une SPV tirée au sort par le jury parmi les 3 + 25 min d'entretien	Aucun aménagement nécessaire, les examinateurs devront cependant faire preuve de bienveillance en s'appuyant sur la fiche décrivant les périodes de stages en milieu professionnel réalisées ou non.

La Directrice générale de  
l'enseignement et de la recherche

Valérie BADUEL

## Annexe 1

### GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PARTIE 1 DE L'ÉPREUVE E7

#### BTSA Gestion des Équipements Agricoles

(Coefficient 5)

Capacités	Critères	Indicateurs	Note
<b>Participer aux activités de la structure professionnelle en lien avec les agroéquipements</b>	Insertion au sein d'une équipe d'une entreprise	Compréhension de l'organisation et du fonctionnement de l'entreprise d'accueil	/8
<b>Formuler un diagnostic de situation à partir de l'analyse des données</b>	Réalisation d'un diagnostic à partir d'une problématique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte d'une problématique liée à l'entreprise d'accueil.</li> <li>- Cohérence de la démarche d'analyse</li> <li>- Cohérence du diagnostic</li> </ul>	/20
<b>Proposer des solutions en matière de conduite et d'orientation d'un processus de production, ou de résolution d'une problématique</b>	Propositions de solutions cohérentes en rapport avec la problématique posée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation de connaissances en lien avec la situation, la problématique</li> <li>- Regard critique sur des tests, des essais, des résultats....</li> <li>Regard critique sur une, des propositions</li> </ul>	/30
	Soutenance d'un argumentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecoute</li> <li>- Adéquation réponse-question</li> <li>- Pertinence de l'argumentation</li> <li>- Valorisation de l'expérience acquise</li> </ul>	/24
	Présentation orale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix et intérêts des éléments présentés</li> <li>- Choix et valorisation des supports</li> <li>- Qualité de l'expression orale</li> <li>- Respect du temps</li> </ul>	/10
	Réalisation d'un dossier écrit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un dossier synthétique (20 pages maxi), clair et cohérent</li> <li>- Réalisation d'un résumé (2000 signes maxi)</li> <li>- Réalisation d'une bibliographie, d'une sitographie</li> <li>- Réalisation d'un glossaire (lexique)</li> <li>- Réalisation d'une conclusion personnelle</li> </ul>	/8
<b>Total</b>			<b>/100</b>

## Annexe 2

### GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PARTIE 1 DE L'ÉPREUVE E7

#### BTSA Gestion et Maîtrise de l'Eau

(Coefficient 7)

Capacités	Critères	Indicateurs	Note
<b>Communiquer en situation professionnelle</b>	Présentation orale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix et intérêt des éléments présentés</li> <li>- Choix et valorisation des supports</li> <li>- Qualité de l'expression orale</li> <li>- Respect du temps</li> </ul>	/10
	Présentation écrite	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un rapport synthétique clair, cohérent</li> </ul>	/10
	Soutenance d'un argumentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecoute</li> <li>- Adéquation réponse-question</li> <li>- Pertinence de l'argumentation</li> <li>- Valorisation de l'expérience acquise</li> </ul>	/10
	Maîtrise des sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise des contenus techniques</li> <li>- Appui sur des savoirs scientifiques et techniques et sur son expérience</li> </ul>	/20
<b>Formuler un conseil technico-économique argumenté</b>	Présentation écrite d'un diagnostic ou une expertise.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pertinence du choix des éléments présentés</li> <li>- Mise en évidence de la problématique</li> <li>- Intégration éventuelle des critères de durabilité</li> </ul>	/10
	Formuler de conseils	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Justification des conseils formulés</li> <li>- Cohérence par rapport à la problématique</li> <li>- Prise en compte des impacts (économiques, environnementaux...)</li> </ul>	/10
<b>Prendre des initiatives dans le cadre de situation professionnelle</b>	Analyse de la SPV choisie par le jury	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication dans l'action</li> <li>- Identification et analyse des écarts par rapport aux objectifs de départ</li> <li>- Identification des compétences nécessaires dans cette situation professionnelle</li> <li>- Analyse critique des résultats de ses activités</li> <li>- Réinvestissement des compétences dans des situations professionnelles futures</li> <li>- Mobilisation des connaissances en lien avec la situation étudiée</li> </ul>	/30
Total			/100

### Annexe 3 : Grille d'évaluation de la partie 1 de l'épreuve E7

#### BTSA Gestion Forestière

Capacités	Critères	Indicateurs de performance	Note
<b>S'intégrer dans une organisation ou une entreprise forestière</b>	Diagnostic de fonctionnement de l'organisation ou de l'entreprise forestière dans son contexte Analyse de la démarche d'intégration dans la structure de stage au regard des activités réalisées	Pertinence et cohérence de l'analyse Repérage des objectifs et logiques de fonctionnement Prise en compte de l'environnement, de l'organisation, du contexte territorial	/6
<b>Répondre à une commande professionnelle</b>	Analyse de la commande professionnelle Démarche mise en œuvre pour répondre à la commande Analyse de la réponse	Contextualisation de la commande Formulation d'une problématique Adéquation des outils, des références et des compétences mobilisées Clarté, précision et justification de des étapes de la démarche Pertinence des initiatives Adéquation, cohérence, qualité et pertinence de la réponse Propositions et perspectives	/13
<b>Contribuer à la prise en compte de démarches qualité ou de certification</b>	Analyse de la politique qualité de l'organisation	Analyse des pratiques Diversité des dimensions explorées	/1
			/20

Comme leur nom l'indique, les indicateurs sont indicatifs et éventuellement non exhaustifs.

## Annexe 4 : GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PARTIE 1 DE L'ÉPREUVE E7

### BTSA Gestion et Protection de la Nature

Capacités	Critères	Notes
S'intégrer dans une organisation et en analyser le fonctionnement	<p>Pertinence et cohérence de l'<b>analyse des objectifs et de la logique de fonctionnement</b> d'une organisation en fonction du contexte (stage principal)</p> <p>Analyse de la <b>démarche d'intégration</b> dans la structure de stage <b>au regard des activités réalisées</b></p>	/10
Prendre des <b>responsabilités et des initiatives</b> dans le cadre de situations professionnelles	<p><b>Justification du choix</b> de la situation professionnelle vécue présentée par le candidat</p> <p><b>Analyse</b> de la pertinence des responsabilités et initiatives relatives <b>au travers des expériences exposées</b></p>	/5
Communiquer en <b>situation professionnelle</b>	Qualité du rapport de stage et du porte -folio	/5
		/20

*Comme leur nom l'indique, les indicateurs sont indicatifs et éventuellement non exhaustifs.*